

ATTENTION !

UNE DIRECTIVE PEUT EN CACHER UNE AUTRE



Sans référendum sur la « Constitution européenne », le projet de directive Bolkestein serait déjà adopté... comme un grand nombre d'autres directives !

1 **Directives 92/49/CEE sur l'assurance non-vie et 92/96/CEE sur l'assurance vie.**

➔ Ces deux directives mettent juridiquement fin à l'obligation d'affiliation à la Sécurité sociale pour les branches maladie, accident du travail et vieillesse. Il s'agit de la remise en cause pure et simple de la Sécurité sociale !

2 **Directive 2003/41/CE visant à instaurer un marché unique pour les retraites professionnelles.**

➔ Cette directive correspond très exactement à la directive Bolkestein en matière de retraites professionnelles : c'est la mise en danger de nos retraites !

3 **Proposition de directive 2004/0209/COD du 22 septembre 2004 dite « directive temps de travail »**

➔ Cette directive vise à remettre en cause toutes les lois relatives au temps de travail et à établir une flexibilité maximale dans ce domaine.

CES DIRECTIVES SONT DIRECTEMENT LIEES A LA TROISIEME PARTIE DE LA « CONSTITUTION »

C'EST LE MODE DE PRISE DE DECISION DE L'UNION EUROPEENNE, REPRIS DANS LA PARTI I DE LA « CONSTITUTION » QUI FACILITE LEUR CAMOUFLAGE AUX YEUX DES CITOYENS !

ENSEMBLE LE 29 MAI DIONS « NON » !

Rejoignez la Gauche Républicaine, avec Jean-Pierre Chevènement

- Je souhaite rejoindre le MRC
 Je souhaite recevoir de la documentation sur le MRC

Nom & Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Courriel :

MRC, 9 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 - PARIS
Tel: 01 44 83 83 00 / Fax: 01 44 83 83 10 / www.mrc-france.org

Liberté
Egalité
Fraternité
Laïcité

